

de phoques esquimaux pour qu'ils nous expliquent comment on peut chasser le phoque sans faire preuve de cruauté.

• (3.50 p.m.)

M. Alkenbrack: Monsieur l'Orateur, ma participation au débat du comité sera très brève. J'ai trois articles à lui soumettre, ainsi qu'au ministre des Pêcheries, au sujet de la pêche dans ma région.

Les députés savent que ma circonscription, Prince Edward-Lennox, est située sur la rive nord du lac Ontario. C'est l'une des rares circonscriptions de l'Ontario où le commerce du poisson d'eau douce est très important. Celui-ci représente parfois des gains assez importants pour nombre de nos concitoyens. Le ministre n'ignore pas—je l'en ai déjà informé—qu'il est de plus en plus difficile, depuis quelques années, d'assurer son existence de cette manière sur la rive nord du lac Ontario et même du lac Érié. Il y a d'ailleurs, parmi nous, des députés qui représentent des circonscriptions situées sur la rive nord du lac Érié qui pourraient s'exprimer mieux que moi à ce sujet. Dans ces régions, la pêche en eau douce, est maintenant dans une telle impasse qu'il est à peu près impossible à de nombreux pêcheurs de gagner leur vie.

Malgré le coût élevé des produits alimentaires, celui des poissons d'eau douce reste en général très bas. L'instabilité du marché inquiète beaucoup, depuis un certain temps, les pêcheurs d'eau douce de notre région, ceux de Prince-Edward-Lennox en particulier, c'est pour cette raison parmi d'autres que beaucoup de pêcheurs sont forcés d'abandonner la partie. Beaucoup de pêcheurs commerciaux de ma circonscription m'ont demandé ce que le gouvernement allait faire pour stabiliser le marché. Ils ne demandent pas la charité, ni de cadeaux. Ils veulent que le gouvernement aide à stabiliser le marché afin qu'ils puissent tout au moins vivre du produit de leur travail.

Tous les députés ont reçu récemment un rapport déposé à la Chambre par le ministre du Commerce. J'espère qu'il constitue un premier pas vers le but que je vise à atteindre par mes questions cet après-midi. J'ai une copie de ce communiqué. Il ne fait aucun doute que le rapport en question est celui de la Commission royale d'enquête sur la commercialisation du poisson d'eau douce, qui comptait un seul membre et qui a été instituée en juillet 1965. Voici un extrait du communiqué:

Le rapport de la Commission recommande qu'un Office de commercialisation du poisson d'eau douce

[M. Orange.]

soit créé aux termes d'une mesure fédérale pour s'occuper de toutes les exportations et ventes interprovinciales de poisson d'eau douce dans le Nord-ouest de l'Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et dans les Territoires du Nord-ouest.

Le ministre me dirait-il pourquoi le sud de l'Ontario est complètement exclu des bénéfices que les conclusions ou recommandations de cette Commission pourraient apporter à l'industrie de la pêche en général partout au Canada? Pourquoi sommes-nous exclus? Il n'est nullement question de nous dans le communiqué. Par inadvertance peut-être? Je l'espère. Pourquoi la côte nord du lac Ontario et surtout la côte nord du lac Érié sont-elles exclues de ce rapport?

Je poursuis la lecture du communiqué:

Le rapport propose que l'Office soit le seul à acheter du poisson d'eau douce des pêcheurs mais que les services des exportateurs, des usines de mise en conserve et de transformation soient utilisés aux termes d'une entente conclue avec l'Office.

Je n'ai pas de critique particulière à formuler sur ce dernier alinéa, car dans le passé les acheteurs de poisson ont aidé les pêcheurs. Naturellement, si le marché de New York est à la baisse, l'acheteur doit se comporter en conséquence. En fin de compte, c'est le pêcheur qui écope. Voilà une des raisons, comme le représentant l'a fait remarquer, qui nous a incités à accepter récemment des prix ridiculement bas pour notre poisson des Grands lacs.

Enfin, à ce propos, je rappellerai respectueusement au ministre que les pêcheurs commerciaux de ma région attendent que le ministère énonce ses principes directeurs quant à la stabilisation de nos marchés de poisson d'eau douce. De fait, ils sont sur le point de convoquer une réunion à Picton pour se renseigner la-dessus.

Une autre chose nuit sérieusement à la pêche d'eau douce dans les Grands lacs. Je dois à regret soulever la question cet après-midi. On en parle à la Chambre depuis deux jours et nous avons obtenu de bons résultats lorsque les députés ont signalé l'effarante pollution des eaux du lac Ontario, pollution causée par les navires—apparemment par des navires battant pavillon étranger—qui remontent le réseau des Grands lacs en empruntant la Voie maritime et qui s'arrogent le privilège de déverser dans le lac Ontario leurs déchets de carburants et le contenu de leurs réservoirs. Une telle pratique a des effets catastrophiques sur nos ressources naturelles. Elle gâte l'eau elle-même qui, comme les députés le savent, constitue, dans cette région des eaux internationales, la ressource naturelle fondamentale du Canada et des États-Unis.